

Epreuve écrite de composition portant sur une question de la société contemporaine

SUJET : « *On devrait construire les villes à la campagne* ». Avec les crises actuelles (sanitaire, climatique, internationale...), cette citation d'Alphonse Allais (1854-1905) est-elle d'actualité ?

"Ville lumière", "la grosse pomme" un certain nombre de grandes villes à l'échelle planétaire, est désigné dans le langage courant par des expressions reconnues de tous. Pourtant, ces villes sont de créations humaines dont la naissance et le développement sont les fruits d'une civilisation pluriséculaire. Elles constituent des ensembles urbains relativement étalés et forment des centres économiques, politiques, universitaires, administratifs et financiers de premier plan. Les villes sont également caractérisées par une grande concentration de riverains, appelés citoyens en référence aux origines des villes. En effet ce modèle est ancien et remonte à l'époque gréco-romaine. La cité est l'espace dans lequel s'est construite la démocratie grecque telle que décrite de manière critique par Platon. Plus tard, les cités-États notamment de la Ligue Hanséatique et ce qui constitue aujourd'hui l'Italie, se sont affirmées comme des centres économiques et politiques majeurs. Aujourd'hui, environ la moitié de la population mondiale vit dans des aires urbaines, la proportion devrait atteindre 70 % en 2050 selon les projections de l'ONU. En France, 15 villes rassemblent 40 % de la population.

Face aux villes, la campagne renvoie à une dimension territoriale et des réalités géographiques en réalité très diverses, dont la perception au fil des époques a fortement évolué. A partir de la Révolution industrielle s'amorce le phénomène d'exode rural qui va inexorablement vider les campagnes de leurs habitants et forces vives au profit des villes. La campagne est alors un sujet romancé, avec une nostalgie non dissimulée, comme dans les romans de Marcel Pagnol (Le Château de ma mère).

Ce déclin des campagnes n'a pas véritablement connu d'opposition, jusqu'à la crise sanitaire liée à la pandémie de covid-19, en 2020, qui a marqué un retour d'une frange urbaine de la population dans les territoires plus ruraux, sans qu'à ce stade il soit possible d'affirmer la pérennité de ce mouvement. Toutefois, cette crise qui se caractérise par son caractère soudain et imprévisible, met au jour des signaux faibles des transitions à l'œuvre dans notre société française et à l'échelle internationale, qu'elles soient sociales, environnementales, politiques ou économiques. Nous sommes finalement amenés à nous demander si le modèle urbain à l'œuvre a encore de beaux jours devant lui, et dans quelle mesure l'opposition entre ville et campagne peut-elle continuer, ou non, à structurer nos schémas sociétaux.

L'essor du modèle urbain actuel est l'un des marqueurs d'une approche globale du progrès social et du développement économique aujourd'hui remise en cause (I). Face aux transitions à l'œuvre, il s'agit d'adapter les territoires aux défis de demain en tenant compte des interdépendances (II).

Le développement des villes est l'une des déclinaisons du modèle de progrès socio-économique qui a prévalu pendant plusieurs siècles (I.A). Les transitions qui impactent ce modèle interrogent donc la soutenabilité du modèle urbain actuel (I.B).

L'essor urbain est un phénomène concomitant de l'affirmation de notre modèle social et économique contemporain (A).

Le phénomène d'exode rural désigne le départ massif des habitants des territoires ruraux vers les aires urbaines, souvent pour des motivations économiques. Il a pris son ampleur dans le contexte de la Révolution industrielle. Face à des conditions de vie rudes dans le monde rural et agricole, les villes sont apparues comme des espaces de progrès d'avenir et de libération de la condition des hommes et des femmes. Pour autant il ne s'agit pas de nier les difficultés de vie dans les quartiers populaires des villes au XVIIIème et XIXème siècles, telles qu'elles étaient décrites notamment par Émile Zola dans sa série littéraire dépeignant la vie de la famille Rougon-Macquart.

Le rôle central des villes dans cette société moderne se traduit au début du XIXème siècle dans les critères de délimitation des départements par Napoléon. Tout habitant d'un département devait pouvoir se rendre au chef-lieu en moins d'une journée de trajet à cheval. Les villes constituaient déjà des centres administratifs et économiques regroupant un certain nombre de services d'intérêt général ou individuel.

Au cours du XIXème siècle, la mondialisation de l'économie a conduit à l'affirmation des plus grandes villes comme des centres économiques de premier plan. Dans ce cadre, la décentralisation (dans les années 1960) puis l'automatisation (dans les années 2000) des universités françaises a été la traduction par l'État d'une recherche d'accroissement du rayonnement culturel et des capacités d'innovation des grandes villes françaises.

Enfin, l'affirmation des principales villes françaises s'est traduite dans la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi MAPTAM de 2014, par la création du statut de métropole dans la gamme des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Les métropoles concernent les plus grandes aires urbaines et constituent la forme la plus aboutie de coopération intercommunale. Ce statut traduit le fort pouvoir de rayonnement des plus grandes villes du pays. Il a été étendu en 2016 à tous les anciens chefs-lieux de Région dans le cadre de la nouvelle délimitation des régions. Un équivalent a été recherché dans les territoires ruraux au travers des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR). Toutefois, comme le Conseil d'État l'a souligné dans un rapport de 2022, cette structure n'apporte pas pleinement satisfaction à l'heure actuelle, en ce qu'elle n'a pas conduit à un renforcement de la coopération intercommunautaire et qu'elle se heurte à des problématiques de gouvernance.

À ce stade, les villes jouent donc un rôle prépondérant à la fois dans la structuration territoriale et le développement socio-économique de la Nation. Pour autant, les transitions à l'œuvre dans la société interrogent la prédominance des villes et la soutenabilité du modèle urbain (B).

Plusieurs facteurs conduisent à remettre en cause la soutenabilité et la viabilité d'un modèle socio-économique fondé sur les villes.

Le premier d'entre eux est le facteur social. La crise sociale s'est exprimée en France de manière particulièrement visible au moment de ce qui de ce qui a été appelé la crise des "gilets jaunes". Elle s'observe également à l'occasion des différentes élections, dès lors qu'on s'intéresse à la répartition territoriale de l'abstention et des votes exprimés. La montée en puissance des métropoles au cours des dernières décennies, conjuguée à la poursuite de l'exode rural et à des politiques visant à optimiser l'organisation territoriale des services publics dans un contexte de dette publique constante, a conduit à la désertion des services publics de proximité dans les campagnes. La sociologue Julie Gervais dans son ouvrage la valeur du

service public met en évidence ce phénomène de désertification médicale mais aussi judiciaire et finalement administrative. Confrontées à des fermetures de services publics de proximité, les populations résidentes se retrouvent isolées et privées de la capacité de s'exprimer et d'être entendues par les représentants et serviteurs de l'intérêt général. Le sociologue Jérôme Fourquet complète ce diagnostic dans son ouvrage l'Archipel français dans lequel il met en évidence la dissociation des classes populaires et d'une élite socio-économiques qui se traduit socialement et politiquement, mais aussi d'un point de vue géographique par une gentrification des villes et la relégation des ménages modestes dans les territoires ruraux éloignés des centres urbains.

En deuxième lieu, la crise écologique et la transition climatique actuelle interrogent nos schémas urbains. Les villes deviennent moins bien vivables du fait de la dégradation de la qualité de l'air et de la constitution d'îlots de chaleur qui contribuent à maintenir une température plus élevée en ville. Face à cette problématique, la création de zones à faible émission (ZFE) dans une dizaine de métropoles françaises constitue un élément de solution visant à réduire la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère urbain, notamment par un contrôle des véhicules autorisés à circuler en fonction des niveaux de pollution qu'ils émettent. Les villes apparaissent donc peu compatibles avec le réchauffement climatique compte tenu de la forte concentration d'industrie, de trafic routier et de population.

La concentration d'individus dans les villes constitue en effet le troisième facteur de mise en cause de la viabilité du modèle urbain dans le contexte actuel et à venir. Ce surpeuplement était déjà pointé du doigt, dans un domaine artistique, par Jean Ferrat dans sa chanson "la Montagne" qui s'étonnait du fait que les citoyens "s'entassent" dans des HLM tandis que les campagnes offraient de grands espaces plus propres à un mode de vie de qualité. Au-delà des enjeux écologiques et de confort de vie, la forte densité de population en ville soulève des problématiques propres à deux crises contemporaines. D'autre part, la crise sanitaire liée à la pandémie du covid-19 a mis en évidence des risques sanitaires liés à une grande proximité des résidents, qui facilite la transmission de virus et la propagation d'épidémies. D'autre part, le contexte international actuellement traversé de multiples tensions met en lumière les risques découlant d'une grande concentration de population sur un espace limité. Cela concerne les risques d'attentats qui ont touché Paris et Nice. Mais également Saint-Étienne en Rouvray, ce qui démontre que conformément à l'idéologie terroriste islamiste, aucun citoyen ne doit être considéré comme totalement en sécurité. Les risques liés au contexte international portent également sur des bombardements qui ont pu être craints au plus haut des tensions avec la Russie ou la Corée du Nord.

L'essor des villes a été à la fois un facteur et une conséquence du développement socio-économique français au cours des deux derniers siècles. L'affirmation du processus métropolitain participe du rayonnement économique, culturel et universitaire de la France. Pour autant, le modèle urbain actuel affiche un certain nombre de limites qui réinterroge son adéquation avec les transitions sociales, environnementales et internationales à l'œuvre. Dans ce contexte, il s'agit d'adapter les territoires aux défis de demain en faisant évoluer nos paradigmes (II). Le modèle urbain doit être réinventé à l'aune des enjeux sociaux, écologiques et

territoriaux (IIA), en même temps que ville et campagne doivent mieux s'articuler pour tenir compte de leurs indépendances (II.B).

Il est nécessaire de réinventer les villes à l'aune des enjeux sociaux, écologiques et spatiaux (II.A). En effet, la reconfiguration totale de notre organisation territoriale n'est pas envisageable pour plusieurs raisons. D'autre part, nous sommes captifs des choix d'aménagement passés et il serait extrêmement onéreux de repenser intégralement l'implantation des entreprises, des logements, des infrastructures de transport. D'autant qu'une telle approche serait peu compatible avec le fonctionnement démocratique de notre société. D'autre part, le regroupement des centres de décision politiques et économiques, des industries et des centres de recherche (y compris les universités) est pertinent et souhaitable dans un souci d'efficacité et d'efficacité.

Il s'agit donc de répondre aux limites du modèle urbain actuel en l'adaptant aux contraintes contemporaines. En matière sociale, la lutte contre la gentrification et les difficultés de logement des classes populaires passe par exemple par un encadrement des loyers et un meilleur contrôle de la location de courte durée de meublés de tourisme. En matière écologique, l'amélioration de la qualité de l'air implique de "renaturer" la ville par le biais d'actions de végétalisation et l'introduction de formes urbaines qui participent également à la diversification de la biodiversité. En parallèle, l'Etat législateur a récemment adopté des dispositions fortes de lutte contre l'étalement urbain et de préservation des fonctions écologiques des sols au travers de l'objectif "zéro artificialisation nette" (ZAN), qui prévoit une réduction de 40 % du taux d'artificialisation des sols en 2030 et aucune artificialisation nette des sols à l'horizon 2050. Cet objectif est décliné dans les SRADDET définis au niveau régional, ainsi que localement dans les SCOT et PLU. Le ZAN va contraindre les évolutions de l'occupation de l'espace et rend d'autant plus nécessaire des actions en faveur de l'accessibilité du logement en ville. Enfin, les nouvelles technologies numériques et les apports de l'intelligence artificielle permettent d'entrevoir le développement des "smart cities" pour adopter le fonctionnement urbain aux usages et aux contraintes.

En outre, les interdépendances fortes entre villes et campagnes nécessitent une meilleure articulation dans un nouveau schéma social et institutionnel (II.B).

Ces interdépendances concernent tout à la fois les services publics et de santé, les centres économiques et universitaires qui se trouvent en grande majorité en ville et que les contraintes budgétaires qui pèsent sur les administrations publiques ne permettent pas d'envisager de les dupliquer largement en campagne. Elles portent également sur l'alimentation, largement produite dans les milieux ruraux, la préservation des espaces naturels et des fonctions biologiques des sols notamment en matière de captation de l'eau et de filtration de l'air en campagne. Une action forte, innovante et radicale en matière de mobilité est nécessaire pour mieux articuler villes et campagnes et faciliter les échanges. A ce titre, on peut citer la solution innovante Urban Loop développée par un consortium d'écoles et d'entreprises lorraines, qui vise à connecter chaque village à une gare permettant d'accéder à un centre urbain. Cette solution fait actuellement l'objet d'une expérimentation autour de Nancy. En facilitant les déplacements autrement qu'avec un véhicule individuel, les pouvoirs publics peuvent inciter des ménages captifs de la ville par manque de solutions de mobilité et donc permettre la réhabilitation de logements dans les milieux ruraux tout en rééquilibrant la répartition de la population dans les bassins de vie.

Les enjeux écologiques actuels encouragent une transition économique vers une croissance dite verte, qui repose notamment sur le fonctionnement en circuits courts et l'économie circulaire qui vise à maximiser les usages d'une ressource. Une meilleure articulation entre ville et campagne au sein des bassins de vie répond à ces enjeux, par exemple via l'approvisionnement en circuit court des établissements d'enseignement situés en ville, comme un grand nombre de collectivités territoriales ont déjà pu l'expérimenter.

D'un point de vue institutionnel, la création de pôles métropolitains est un outil œuvrant au rapprochement des zones urbaines et rurales sur un territoire. Il s'agit de regroupement d'EPCI dont au moins un compte plus de 100 000 habitants pour la mise en œuvre de projets de coopération en matière économique, culturelle, de mobilité ou encore d'aménagement du territoire.

Au cours des deux derniers siècles, le développement social et économique de la France s'est notamment appuyé sur ses villes qui ont connu un essor important, notamment en termes démographiques, au détriment des campagnes et qui ont vu partir une partie de leurs forces vives. "Quand reverrais-je de mon petit village, fumer la cheminée et en quelle saison" chantait sur les zones FM un artiste dans les années 2010. Longtemps inscrites dans la nostalgie populaire, les campagnes françaises ont connu un regain d'attractivité à l'occasion des confinements décrétés lors de la pandémie de covid-19. En outre, les crises sanitaires et internationales actuelles, de même que les transitions sociales et écologiques, mettent au jour les limites du modèle de développement urbain. Plutôt que de refonder géographiquement ce dernier comme le proposait Alphonse Allais en son temps, il s'agit de se saisir des outils institutionnels, technologiques et économiques disponibles et à inventer, pour adapter la ville aux contraintes qui s'imposent et surtout l'inscrire durablement dans son territoire, dans une collaboration équilibrée avec le monde rural qui l'entoure et dont sa viabilité de long terme dépend.